



Rentrée scolaire 2026

Bienvenue au collège

► GUIDE PRATIQUE À DESTINATION
DES COLLÉGIENS ET DE LEURS PARENTS

Août 2026



Édito

Chers parents, chers collégiens,

L'entrée au collège marque une étape clé du parcours scolaire. En 2026, le Conseil départemental du Gard s'engage à accompagner cette transition pour qu'elle soit synonyme de réussite et d'épanouissement. Ce guide répond à vos interrogations sur la scolarité et facilite l'intégration dans ce nouvel environnement.

Le Conseil départemental du Gard joue un rôle essentiel dans la gestion des collèges publics : construction, rénovation, maintenance, équipement et restauration scolaire, grâce à l'engagement de ses 578 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE).

Conscient des enjeux, notamment climatiques, le Conseil départemental du Gard adapte sans cesse les infrastructures pour garantir sécurité, confort et conditions favorables au développement des collégiens.

Sa politique jeunesse favorise l'accompagnement éducatif, l'engagement et l'autonomie. À travers le Conseil départemental des jeunes (CDJ), les collégiens participent à des projets innovants autour du développement durable, de la citoyenneté et du bien-être.

À l'automne 2026, les élèves de 5^e et 4^e pourront candidater pour le troisième mandat du CDJ.

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conseil départemental du Gard transmet les valeurs républicaines et soutient la réussite de chacun via la mixité sociale et des dispositifs comme le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Des initiatives telles que "Sportifs au collège" et "Artistes au collège" permettent aux jeunes de rencontrer des professionnels, favorisant leur ouverture sportive et culturelle.

Avec un budget de 41,3 M€ voté pour 2026, le Conseil départemental du Gard place la jeunesse au cœur de ses priorités et lui donne les moyens de s'épanouir pleinement.

Nous vous souhaitons à tous une année scolaire 2026 pleine de découvertes et de réussites.



Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil
départemental du Gard



Nathalie NURY
Vice-présidente, déléguée à
l'Éducation et aux Collèges

Sommaire

4

Que fait le Conseil départemental pour moi ? (collégien)

6

Les chiffres clés

8

Bon et bio à la cantine

9

Les collèges durables

10

Les actions éducatives

11

L'éducation artistique

12

Les activités sportives

15

Le Conseil départemental des jeunes

16

Une scolarité inclusive

17

Les jeunes et la santé

18

Mémo des contacts utiles



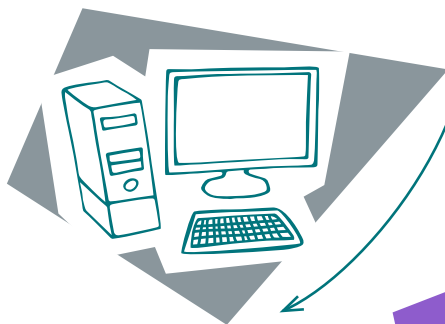


✓ il construit, entretient et rénove mon collège



✓ il équipe et achète du mobilier

✓ il finance et installe les ordinateurs dont je me sers pour travailler



✓ il s'assure que je mange des produits de bonne qualité, bio et locaux



✓ il détermine la localisation des établissements et leur capacité d'accueil



Que
Le Conseil
pour

fait

départemental

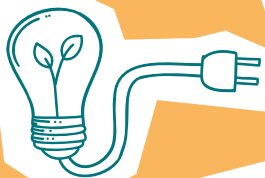
moi ?



✓ il m'incite à réduire le gaspillage alimentaire



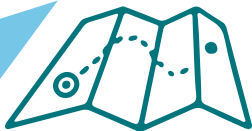
✓ il aménage des halles de sport pour me permettre d'exercer une activité sportive



✓ il finance et soutient des projets sur des sujets comme le sport, l'alimentation, l'écologie, la culture...



✓ il recrute du personnel pour assurer l'entretien, la maintenance, l'accueil et la restauration de mon collège



✓ il détermine les secteurs de recrutement de chaque collège. c'est la carte scolaire.

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD





28 606
collégiens
à la rentrée 2025



53 18
collèges publics collèges privés



6 200
ordinateurs
pour la pédagogie



700
ordinateurs
dédiés aux postes
administratifs

Les chi
clés



19 500
repas / jour
dans les collèges
gardois



66%
des collégiens gardois
déjeunent à la cantine

ffres



110 000 €
de financement pour l'espace
numérique de travail (ENT)
pour les collèves



2 000
élèves
participant au dispositif
"Sportifs au collège"



9 200
collégiens
participant au dispositif
"Artistes au collège"



578
agents départementaux
œuvrent au quotidien
pour offrir aux collégiens
des conditions d'étude optimales



Bon et bio à la cantine



Je suis collégien

Pour éveiller tes papilles et garantir les apports nutritionnels essentiels à ta croissance et à tes apprentissages, **les repas proposés par ton collège sont préparés chaque jour avec des produits frais et de saison.**

Dès 6 h du matin, l'équipe de cuisine (agents du Conseil départemental) commence à éplucher, couper et émincer les aliments sur place, afin de te mijoter un repas de qualité ! Tout est mis en œuvre pour allier plaisir et santé à la cantine. **Bon appétit !**

Les menus variés et équilibrés sont élaborés par les cuisiniers en lien avec la diététicienne du Conseil départemental : tu peux participer à leur constitution en t'inscrivant à des ateliers "créa'menus" ou des commissions "menus".

Les recettes suivent les saisons, **en privilégiant les circuits courts et le bio** autant que possible, pour offrir des repas goûteux et responsables.

Le saviez-vous ?

Le déjeuner représente 40 % des apports quotidiens essentiels à la bonne alimentation des collégiens.

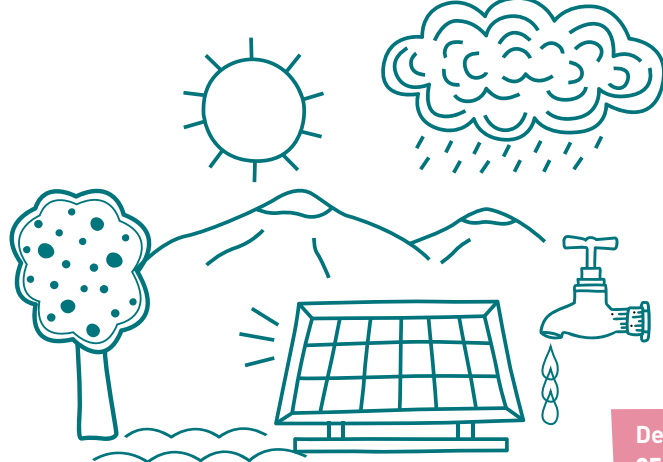
Je suis parent

*Depuis 2012, le Conseil départemental du Gard déploie sa politique alimentaire volontariste dans les collèges, en faveur d'une restauration de qualité accessible, avec **un reste à charge pour les familles, plafonné à 3,50 €**, pour un prix de revient par repas compris entre 10 € et 12 €. Proposer des légumes et fruits frais de saison dans les menus est l'une des priorités du Conseil départemental. C'est pourquoi, il gère une Unité de conditionnement de légumes (UCL) qui reçoit des fruits et légumes à éplucher, découper et conditionner, avant de les livrer aux collèges sans légumerie.*

*En 2025, 165 tonnes de légumes et fruits frais (dont près de **46 % issus de producteurs locaux et 33 % bio**), ont été servies dans les cantines de ces collèges.*

Le Conseil départemental du Gard s'efforce de promouvoir une alimentation saine, de qualité tout en soutenant l'économie locale grâce à des approvisionnements en circuits courts. Il lutte au quotidien contre le gaspillage alimentaire par des actions spécifiques impliquant les personnels et élèves des collèges.

Pour suivre toutes les actualités de la restauration scolaire dans les collèges, rendez-vous sur gard.fr



Depuis 2021
**25 COLLÈGES PARTICIPENT
AU CHALLENGE NATIONAL
CUBE.S**

Ce programme vise à développer l'éducation et la sensibilisation aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂ en milieu scolaire et à améliorer, à moindre coût, la performance énergétique des bâtiments de l'enseignement secondaire

Les collèges durables

Un engagement pour le climat

Je suis collégien

Les collégiens gardois font la différence ! Dans vos établissements, vous économisez l'eau, l'énergie, vous favorisez la biodiversité et vous réduisez les déchets. Depuis 2021, 25 collèges gardois participent au challenge national Cube.s.

Grâce à votre engagement, le Conseil départemental a pu économiser en moyenne 10 % d'énergie. Par exemple, au collège Elsa Triolet de Beaucaire, deux classes de 5^e ont réalisé leur bilan carbone : il en ressort que l'énergie et les déplacements représentent 55 % des émissions.

Face au défi climatique, vous et vos professeurs agissez au quotidien : tri et recyclage des objets, végétalisation, utilisation d'énergies renouvelables...

Toi aussi, dans ton collège, relève les défis pour un monde plus durable !

Je suis parent

*Plus de vert, plus de biodiversité, c'est donc aussi un enjeu pour les collèges gardois dont les cours sont généralement très minérales. C'est pourquoi le Conseil départemental a lancé **une étude globale pour désimperméabiliser les cours des 53 collèges publics**, réutiliser l'eau de pluie, planter des arbres pour réduire les îlots de chaleur, créer des espaces agréables à vivre qui apaisent les usages. Mieux adaptés aux conséquences du changement climatique, mobilisés pour y faire face, les collèges gardois évoluent vers une nouvelle façon d'apprendre et de vivre au sein des établissements. Les deux premiers collèges désimperméabilisés ont été réalisés en 2025 sur les communes de Bellegarde et de Roquemaure.*

Les actions éducatives

• Les projets jeunes

Je suis collégien

Tu souhaites mettre en place un projet pour ton quartier, ta commune, pour d'autres jeunes ou personnes âgées, dans le domaine de la solidarité, de la culture ou du sport, de l'environnement ou du numérique ? Le Conseil départemental peut t'accompagner pour le réaliser !

Je suis parent

Le Conseil départemental du Gard soutient l'initiative et l'engagement des jeunes en lançant chaque année, en janvier, un appel à projets jeunes.

Pour participer, les jeunes doivent avoir entre 11 et 26 ans, habiter dans le Gard, être à l'initiative du projet et directement impliqués dans le montage et la réalisation. Ils peuvent le faire individuellement ou en groupe, éventuellement être accompagnés par une structure.

Retrouvez toutes les infos sur gard.fr

Le saviez-vous ?

Chaque année, près de 50 jeunes sont aidés dans leurs projets individuels ou collectifs.

• Le dispositif "Rame en 5^e"

Je suis collégien

C'est l'occasion idéale pour évaluer l'activité physique nécessaire afin de brûler les calories consommées. Par exemple, après un hamburger (510 calories), il faut courir 56 minutes (8,5 km) pour les éliminer. Prêt à tenter l'expérience ?

• Les actions éducatives menées sur le temps scolaire

Je suis collégien

Certaines associations interviennent dans ton collège afin de t'informer et de te sensibiliser sur des sujets tels que le devoir de mémoire, les valeurs de la République, la santé, la culture scientifique, l'égalité entre filles et garçons et d'autres ateliers permettant de développer ton autonomie et ton engagement.

Je suis parent

Sur le temps scolaire, votre enfant peut découvrir différentes activités éducatives en lien avec les programmes scolaires. L'aide du Conseil départemental permet une prise en charge totale de ces actions.

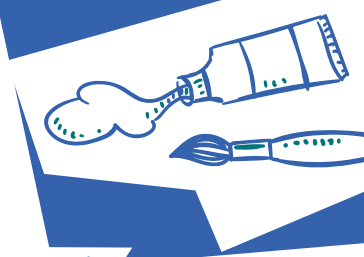
Liste des associations impliquées : le Comité départemental d'Aviron, Planète sciences, le Concours national de la Résistance et de la Déportation, Entreprendre pour Apprendre, Da Storm, Défense des Enfants-International du Gard (DEI), La Ligue de l'Enseignement, les Francas du Gard, les Petits Débrouillards.

Je suis parent

Ce dispositif est un programme de sensibilisation proposé aux classes de 5^e sur les bienfaits d'une activité physique en lien avec une meilleure hygiène alimentaire.

13 collèges ont bénéficié de ce programme en 2025-2026, soit un peu plus de 2 000 collégiens.

L'éducation artistique



Je suis collégien

Au collège, les projets "Artistes au collège" te permettent d'explorer des disciplines variées : théâtre, danse, musique, littérature, arts de la rue, cirque, arts plastiques, arts numériques, photographie, audiovisuel, cinéma ou vidéo, peuvent être accueillis.

Les artistes sont accueillis en "résidence" pour créer et viennent dans ta classe pour animer des ateliers pratiques.

Grâce à ce dispositif, tu peux également participer à des sorties culturelles au théâtre, au cinéma ou dans des lieux d'exposition. Parfois, tu as même l'opportunité de te produire sur scène ou d'organiser une exposition avec les artistes pour montrer le résultat de ces expériences artistiques aux autres élèves et aux parents.

Pour suivre toutes les actualités du dispositif "Artistes au collège", rendez-vous sur l'ENT du Département du Gard !

Le saviez-vous ?

En dehors du collège, le Conseil départemental s'investit aussi pour permettre aux jeunes Gardoises et Gardois d'accéder à l'enseignement et aux pratiques artistiques.

Retrouvez la carte des lieux d'enseignements artistiques spécialisés les plus proches de chez vous, grâce à ce QR code :



Enseignements
culturels du Gard

Je suis parent

Pour faire découvrir la création artistique aux collégiens, le Conseil départemental a mis en place le dispositif **"Artistes au collège"**. En partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles, le Rectorat et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, ce dispositif permet deux types d'actions :

- **les résidences d'artistes** : installation pendant 6 à 12 semaines d'artiste(s) au sein du collège. Elles proposent aux élèves accompagnés de leurs professeurs de suivre pas à pas l'évolution d'une création artistique professionnelle et d'expérimenter des ateliers de pratiques artistiques. Une vingtaine de collèges du Gard pourront bénéficier cette année de ces résidences.

- **les parcours artistiques** : intervention de 10 à 20 heures d'un artiste dans les classes dans le cadre d'ateliers de pratique artistique, fréquentation d'un lieu culturel et restitution du projet en fin d'année.

- **les parcours cinéma** : les classes inscrites au parcours cinéma assistent à une séance trimestrielle dans le cinéma local et participent à deux heures d'analyse filmique dirigées par un professionnel.



Les activités

LA PRATIQUE SCOLAIRE

Je suis collégien

En dehors de tes cours d'EPS assurés par tes professeurs, tu peux aussi te lancer dans **des activités sportives proposées par l'UNSS** au collège (Union nationale du sport scolaire), pendant la pause déjeuner ou le mercredi. Et ce n'est pas tout ! Tu peux également participer à l'encadrement des activités ou défier d'autres collèges lors de compétitions passionnantes !



LE DISPOSITIF "SPORTIFS AU COLLÈGE" :

Je suis parent

Votre enfant peut découvrir différentes activités sportives ou même devenir jeune officiel (arbitre, coach, reporter ...) en dehors du temps scolaire d'EPS, en prenant une licence à l'UNSS (tarif : 20 € par an), et également participer à des rencontres, grâce au soutien du Conseil départemental du Gard.

Le Conseil départemental finance les déplacements des élèves pour les compétitions, la formation des officiels, l'organisation du cross UNSS et le raid nature, encourageant ainsi la participation de toutes et tous.



Je suis collégien

Le dispositif "**Sportifs au collège**" est avant tout un moment d'échange et de partage. Imagine rencontrer une célébrité du sport ! Tu pourras discuter de sujets passionnants comme les valeurs du sport, l'importance du sport féminin, la place du handicap et comment bien t'alimenter pour être au top de ta forme. Prépare-toi à vivre une expérience enrichissante et inspirante !

Je suis parent

Ce dispositif mis en place et financé par le Conseil départemental permet de **transmettre aux collégiens les valeurs du sport** en échangeant autour de thèmes différents pour participer à leur développement et susciter leur envie de pratiquer une activité physique et sportive.

Le saviez-vous ?

10 associations gardoises ont participé, dans 20 collèges inscrits dans le dispositif. Elles ont réalisé 57 interventions, qui ont concerné 80 classes, soit plus de 2 000 élèves.

sportives



UNE AIDE POUR LES "JEUNES ESPOIRS SPORTIFS" GARDOIS

Je suis collégien

Tu es licencié d'un club et sportif de haut niveau ? Le Conseil départemental du Gard t'accompagne dans ta passion pour que tu puisses pratiquer ton sport dans les meilleures conditions. Si tu remplis les critères et que ton dossier est éligible, tu pourras bénéficier d'une aide de 1 000 € !

Je suis parent

En soutenant financièrement la pratique sportive, le Conseil départemental du Gard vise à encourager le plus grand nombre à s'engager dans une activité physique, tout en réduisant les inégalités. Accompagnez votre enfant dans sa demande de subvention via l'espace e-démarche du Conseil départemental dès l'ouverture de l'appel à candidatures.

Près de 70 jeunes sportifs du Gard inscrits sur les listes ministérielles sont bénéficiaires de cette aide chaque année.

Plus d'information sur les conditions d'éligibilités sur le site : gard.fr

LE SPORT HORS TEMPS SCOLAIRE

Je suis collégien

Si tu souhaites pratiquer une activité physique et sportive en dehors des heures scolaires, il est possible de le faire dans une association sportive de ton choix ou en utilisant les installations et équipements accessibles au grand public pour une pratique libre.

Je suis parent

Le Conseil départemental du Gard soutient de nombreuses associations et des événements sportifs qui peuvent être attractifs pour les collégiens pendant le temps péri ou extrascolaire (Challenges Pujazon, trails, VTT, tournois, etc.). Ces activités sont ouvertes à tous, y compris aux jeunes en situation de handicap. Votre enfant, au-delà de la pratique sportive, pourra également être sensibilisé aux valeurs du sport, notamment au respect, au vivre-ensemble et à la santé. À titre d'exemple, on peut citer le Carton Azur, qui vise à valoriser la lutte contre la violence et les incivilités.



CENTRE SPORTIF DU GARD À MÉJANNES-LE-CLAP

Je suis collégien

Au Centre sportif de Méjannes-le-Clap, tu peux découvrir et pratiquer une multitude d'activités sportives, que ce soit avec ta classe ou lors d'un stage avec ton club. Le Centre sportif offre également la possibilité de manger et dormir sur place, et parfois même de rencontrer des sportifs de haut niveau lors de stages ou événements sportifs.



Je suis parent

Le Centre sportif, financé par le Conseil départemental du Gard, accueille les enfants pour des **séjours scolaires dans de grands espaces naturels**. Labellisé Centre de Préparation pour les JO de 2024, il accueille aussi des sportifs amateurs comme de haut niveau et est accessible aux personnes en situation de handicap.

"Tout sur place et pour tous"

Un espace de 3000 hectares permettant une grande diversité d'activités physiques et sportives en intérieur et extérieur (7 bâtiments d'hébergement, soit 277 couchages, un service de restauration sur place, des salles de réunion / travail).

Ce centre se trouve à seulement une heure de route de Nîmes.

Le saviez-vous ?

Le Conseil départemental favorise l'égalité d'accès de la pratique sportive de toutes et tous. **Les collégiens en situation de handicap peuvent pratiquer une activité physique dans une association qui accueille tout type de public et qui bénéficie de matériels adaptés.**

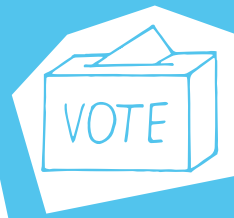
Le Conseil départemental finance : la création d'associations sportives en faveur des personnes en situation de handicap, la création de sections handisport dans les associations pour personnes valides ainsi que l'achat de matériels adaptés.

Le Conseil départemental finance également de nombreuses manifestations : le raid handicap, raid sport adapté, les journées jeunes handisport et sport adapté...



ParAccueillant
<https://paraccueillant.fr>

Le Conseil départemental des jeunes



Je suis collégien

Tu as envie de t'engager pour améliorer la vie des collégiens ? Tu veux donner ton avis et faire entendre la voix de la jeunesse ? **Tu as des idées à partager, des projets à concrétiser ? Le Conseil départemental te donne les moyens de réaliser cela !**

En effet, depuis 2022, les collégiens gardois ont la chance d'avoir un Conseil départemental des jeunes (CDJ). C'est une instance qui réunit des élèves de 5^e et 4^e de tout le département pour leur permettre de se former aux valeurs de la République et de la démocratie et pour réaliser, ensemble, des projets concrets bénéfiques à tous !

En cette rentrée, les élus du CDJ vont être renouvelés, l'occasion de te présenter ? Renseigne-toi pour savoir comment leur succéder !

Je suis parent

Votre enfant entre en 6^e et vous sentez chez lui un fort désir de s'impliquer pour ses pairs ? Savez-vous qu'il pourra s'engager au-delà des portes de son établissement, en rejoignant le Conseil départemental des jeunes lors des prochaines élections.

Une année sur deux, tous les collégiens gardois élisent en effet leurs représentants à l'échelle du département, parmi des élèves de 5^e ou 4^e.

Élus pour 2 ans, les membres du CDJ se réunissent une fois par mois aux 4 coins du département.

Les rencontres sont entièrement organisées, prises en charge et animées par le Conseil départemental.

Une expérience citoyenne exceptionnelle qui les marquera et leur servira toute leur vie !

Le saviez-vous ?

Le Conseil départemental des jeunes a créé sa propre émission radio "Micros gardois", l'émission pour les collégiens par les collégiens réalisée grâce à la commission projet Qualité de vie au collège.



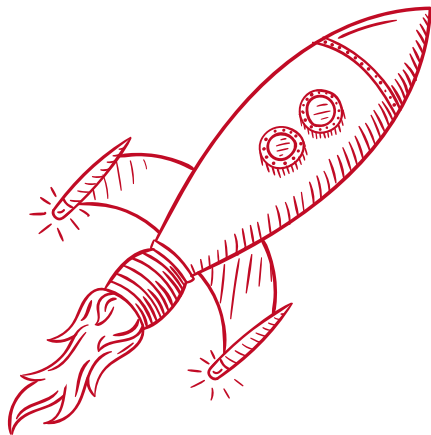
ENT du Gard

<https://gard.mon-ent-occitanie.fr>



Le Conseil départemental
des jeunes

Conseil départemental du Gard



Une Scolarité inclusive

• L'Allocation individuelle de transport

Je suis collégien

L'Allocation individuelle de transport est une **aide du Conseil départemental pour couvrir les frais de déplacement des élèves en situation de handicap** qui habitent dans le département. Cette allocation te concerne si tu ne peux pas utiliser les transports en commun à cause de ton état de santé et si tu fréquentes un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé sous contrat avec l'État.

Je suis parent

Un budget annuel de 2,5 M€ est alloué par le Conseil départemental à l'ensemble des élèves concernés par l'Allocation individuelle de transport.

Pour obtenir le dossier de demande et des renseignements, vous pouvez contacter le Service territorialisé de proximité de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) par courriel à daut.ait@gard.fr ou par téléphone au 04 66 05 39 77 ou 04 66 05 39 78.

Le saviez-vous ?

Les collégiens en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement scolaire. Le dossier est à télécharger sur le site des services départementaux de l'Éducation nationale (ac-montpellier.fr) et à transmettre à l'établissement scolaire de votre enfant.



Les jeunes et la santé

• Les Centres de santé sexuelle

Je suis collégien

Les Centres de santé sexuelle sont **en accès libre et confidentiel**. Tu peux y aller pour parler et t'informer sur les relations amoureuses, la sexualité, la contraception, et les Infections sexuellement transmissibles (IST). Tu peux y rencontrer un conseiller ou un médecin.

Je suis parent

Les contraceptifs et les examens complémentaires sont pris en charge pour les mineurs. Les Centres de santé sexuelle accueillent toutes les personnes, qu'elles soient assurées sociales ou non. En parallèle, les agents de ces centres proposent des séances d'informations et d'animations autour de la vie affective et sexuelle dans les collèges et lycées en lien avec les infirmières.



Les centres de
santé sexuelle

Conseil départemental du Gard

Contacts utiles

Conseil départemental

- **Hôtel du Département**
2, rue Guillemette
30044 Nîmes
Tél : 04 66 76 76 76
- **Direction de l'éducation de la jeunesse, de la culture et des sports (DEJCS)**
Service sports et jeunesse
176, boulevard Salvador-Allende
30000 Nîmes
Tél : 04 66 76 76 76
sportjeunessecd30@gard.fr
- **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**
176, boulevard Salvador-Allende
30000 Nîmes
Tél : 04 66 05 42 00 - 08 00 20 55 88
mdph@gard.fr
- **Centre sportif du Gard de Méjannes-le-Clap**
Chemin des Sports
30430 Méjannes-le-Clap
gard-decouvertes.fr
Tél : 04 66 60 29 30
- **Alerte enfance Gard protection des jeunes mineurs**
La situation d'un enfant vous préoccupe, vous craignez qu'il soit en danger, vous pensez qu'il a besoin d'aide :
N° vert : 08 05 00 00 30
alerte.enfance@gard.fr
- **Centres de santé sexuelle**
Pour parler, s'informer, sur les relations amoureuses, la sexualité, la contraception, les infections sexuellement transmissibles (IST). Retrouvez la liste des 11 Centres de santé sexuelle dans le Gard sur le site gard.fr

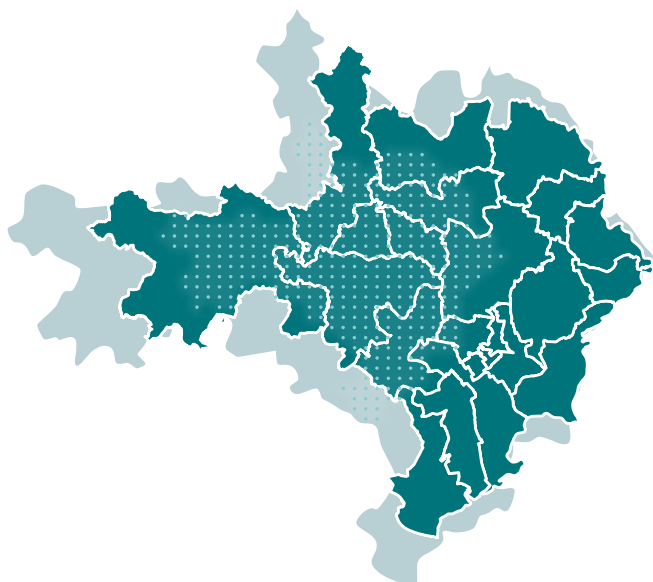
État

- **Éducation nationale**
Académie de Montpellier :
www.ac-montpellier.fr
- **Ministère de l'éducation nationale :**
www.education.gouv.fr
- **Protection des jeunes**
30 18 : numéro unique contre le harcèlement
Composez le 30 18 pour dénoncer toutes formes de harcèlement y compris de cyberharcèlement. Gratuit, anonyme et confidentiel, il est ouvert aux élèves, parents et professionnels 7 jours sur 7, de 9 à 23 heures pour tout renseignement ou signalement.
- **Droits des enfants**
Maison de la justice et du droit
Espace Diderot
663, rue Neper
30900 Nîmes
Tél : 04 66 70 63 10
- **Pour signaler des sites ou des contenus choquants ou illégaux**
www.pointdecontact.net

Et aussi...

- **Maison des adolescents du Gard**
Des questions plein la tête sur l'amour, la sexualité, l'avenir et les projets, les relations avec les parents, les amis...
34 ter, rue Florian
30900 Nîmes
Tél : 04 66 05 23 46
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h
mda30.com
Place de Verdun
30700 Uzès
Tél : 04 48 21 20 43
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD



Soutenir - Protéger - Relier



[GARD.FR](https://gard.fr)





**Direction de l'éducation, de la jeunesse,
de la culture et des sports
Hôtel du Département
2, rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76**